

**Conférence ministérielle euro-
méditerranéenne sur les Transports**

**Allocution d'ouverture du
Vice-Président Barrot**

Marrakech, 15 décembre 2005

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux et honoré de donner aujourd'hui, aux côtés de notre hôte marocain et de la Présidence britannique de l'Union européenne, le coup d'envoi à cette première Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Transports.

Cette réunion ministérielle n'est pas simplement symbolique parce qu'elle s'inscrit dans le cadre du 10^{ème} anniversaire du Processus de Barcelone, mais surtout parce qu'elle vient couronner dix années de coopération dans le domaine des transports.

Le Partenariat euro-méditerranéen n'est pas toujours perçu à sa juste valeur. Dans de nombreux domaines pourtant, la plus-value du Processus de Barcelone est indéniable. La coopération euro-méditerranéenne en matière de transports, en particulier, a enregistré des avancées tout à fait remarquables ces dernières années. Permettez moi à cet égard de faire un petit retour en arrière. Les Transports ont, dès la Déclaration de Barcelone, été identifiés comme un domaine clé

du Partenariat euro-méditerranéen. Mais tout était à faire dans ce domaine : établir un véritable dialogue, mettre en place des enceintes de coopération, lancer des projets concrets de coopération. Bien du chemin a été parcouru au cours des 10 dernières années, et nous avons désormais un Partenariat dynamique dans le domaine des transports, tant sur le plan régional que bilatéral. Et je me permets d'insister sur le mot Partenariat, car c'est un véritable réseau que nous avons réussi à mettre en place au fil des ans entre les administrations des transports des deux rives de la Méditerranée et la Commission européenne.

Je voudrais, si vous me le permettez, développer, en guise de prélude à nos travaux, deux points qui me paraissent essentiels : tout d'abord, la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports est à la fois une évidence et une absolue nécessité ; ensuite, il s'agit d'une coopération en plein essor qui requiert le soutien et l'implication de tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds, ou des opérateurs privés.

I. La coopération euro-méditerranéenne en matière de transports, une évidence et une absolue nécessité.

1. Une évidence économique

La Méditerranée, depuis l'Antiquité, a toujours constitué un point nodal des flux d'échanges. Les chiffres sont à cet égard très parlants :

à peu près 500 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année par les ports méditerranéens, tandis que les échanges de marchandises entre les deux rives de la Méditerranée avoisinent les 200 millions de tonnes par an, dont les $\frac{3}{4}$ empruntent la voie maritime. L'UE est le premier partenaire commercial de la région, représentant près de deux tiers des échanges commerciaux des Partenaires méditerranéens, alors que le commerce intra-régional au Sud de la Méditerranée plafonne autour de 5%. L'UE est également le principal partenaire maritime et aérien de la plupart des Partenaires méditerranéens. Aux flux très importants de marchandises, il faut en effet ajouter un trafic de passagers très dense entre les deux rives de la Méditerranée, lié notamment au tourisme.

Dès lors, pour faciliter et développer ces échanges dans le cadre d'une relation de voisinage harmonieuse et dynamique, le concept d'un réseau euro-méditerranéen de transport intégré, sûr et efficace s'impose naturellement à l'esprit.

2. Une nécessité pour maîtriser les effets de la mondialisation

A l'heure de la mondialisation, qui est porteuse de perspectives prometteuses mais aussi de risques nouveaux, les transports comportent par nature une dimension internationale et nous ne pouvons plus nous contenter de mener des politiques de transport de manière isolée et non concertée. Il suffit pour illustrer mon propos

d'évoquer les naufrages de l'Erika et du Prestige, qui étaient des pétroliers battant pavillon maltais pour le premier et des Bahamas pour le second. Ces accidents ont eu des répercussions extrêmement lourdes sur la côte Atlantique de l'UE. Imaginons les conséquences d'une catastrophe similaire en Méditerranée, mer fermée et écologiquement fragile... De même, dans le domaine aérien, en cas de crash d'un avion d'une compagnie aérienne d'un pays tiers, ce sont nos ressortissants et nos territoires qui peuvent être directement touchés. Face à ces risques, il n'y a qu'une seule réponse : la coopération, afin d'œuvrer de manière concertée pour assurer la sécurité et la sûreté des modes de transport à l'échelle internationale, et en premier lieu à l'échelle euro-méditerranéenne.

Un autre exemple illustrant bien l'intérêt mutuel que revêt la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports est le rééquilibrage des flux de transport en faveur de la Méditerranée. A l'heure actuelle, on constate une polarisation des grands flux internationaux de transport destinés à l'UE sur les ports de la mer du Nord. Il est clair qu'un développement durable des transports dans l'UE et dans la région euro-méditerranéenne passe par le développement de nouveaux hubs en Méditerranée, susceptibles de capter un trafic maritime à fort potentiel de croissance, notamment en provenance d'Asie via le Canal de Suez. Dans cette perspective, le développement d'Autoroutes de la Mer constitue une priorité pour la région méditerranéenne.

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, il est fondamental de mettre en place un réseau euro-méditerranéen de transport intégré, c'est-à-dire pleinement interconnecté, tant sur le plan Sud-Sud que Nord-Sud, et basé sur des principes communs en matière d'ouverture des marchés, de sécurité et de sûreté.

Le développement de ce réseau est l'objectif ambitieux que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre Partenariat en matière de transports. Je dois dire à cet égard qu'il y a lieu de se féliciter des progrès accomplis ces dernières années dans cette direction.

II. Une coopération euromed Transports en plein essor, requerrant le soutien et l'implication de tous les acteurs concernés

1. Une coopération en plein essor

La coopération euro-méditerranéenne en matière de transports a connu ces dernières années un développement remarquable. Je citerai à cet égard quatre réalisations majeures et extrêmement concrètes :

1) tout d'abord **l'établissement d'un dialogue régulier à travers le Forum euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail**, mais également, au niveau bilatéral, à travers les sous-comités

mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des accords d'association;

2) en deuxième lieu, **la signature d'un certain nombre d'accords dans le domaine aérien.** J'ai eu l'honneur de parapher hier avec M. Ghellab l'accord aérien global entre l'UE et le Maroc, qui marque une étape supplémentaire vers l'intégration des marchés aériens de l'UE et du Maroc. Des accords aériens horizontaux ont également été conclus au cours de cette année avec le Liban et le Maroc, et d'autres négociations horizontales sont en cours dans la région ou sur le point de démarrer, notamment avec la Jordanie et l'Égypte.

3) en troisième lieu, il convient de souligner **le lancement d'un grand nombre d'activités de coopération,** dans tous les domaines du transport, tant au niveau régional que bilatéral, qu'il s'agisse de l'exercice de planification en cours du réseau régional d'infrastructures, d'assistance technique en vue de soutenir la réforme du secteur des transports et la mise en œuvre des normes internationales applicables, de jumelages d'administrations, de séminaires de formation sur la sûreté maritime, la réforme portuaire ou le transport routier de marchandises, ou encore de soutien logistique et technique à certaines initiatives de coopération sous-régionale, comme ce sera le cas du futur Bureau Conjoint israélo-palestinien sur les Transports. Il s'agit là d'un véritable foisonnement d'activités. Pas moins de 46 millions d'Euros ont ainsi été consacrés

ces 5 dernières années dans le cadre du programme MEDA à des projets de coopération régionale dans le domaine des transports.

4) Enfin, et je m'arrêterai là en ce qui concerne les réalisations de ce Partenariat, je voudrais souligner le fait que **cette coopération a permis de produire des documents de référence, élaborés en commun**, pour guider et renforcer la coopération future. Je veux parler évidemment du Livre Bleu sur les Transports en Méditerranée, qui sera au cœur de nos discussions d'aujourd'hui, ainsi que du Rapport Final du Groupe à Haut Niveau sur l'extension du Réseau transeuropéen de Transport aux régions voisines, qui vous sera présenté cet après-midi par Mme de Palacio.

Il convient à présent de poursuivre notre engagement en faveur de la mise en place du réseau euro-méditerranéen de transport. Cet effort nécessite la mobilisation de tous les acteurs concernés : pouvoirs publics, bailleurs de fonds, et opérateurs privés.

2. Une coopération qui requiert l'implication de tous les acteurs concernés

La réalisation du réseau euro-méditerranéen de transport nécessite un engagement politique fort, qu'il nous appartient de renouveler aujourd'hui.

Elle requiert également une mobilisation de toutes les sources de financement disponibles, publiques et privées. En ce qui concerne les financements disponibles au niveau de l'UE, financements qui seront au cœur des discussions du Sommet européen qui s'ouvrira ce soir à Bruxelles, je peux d'ores et déjà vous dire que l'Instrument européen de Voisinage et de Partenariat, qui sera le nouvel instrument financier de l'UE pour la région à partir de 2007, devrait faire une place adéquate aux actions liées à la promotion du réseau euro-méditerranéen de transport. Je me réjouis également que la Banque Européenne d'Investissement soit à nos côtés et participe à nos discussions.

Enfin, je souhaite insister sur l'importance que revêt l'implication de tous les acteurs de la chaîne de transport dans la mise en place du réseau euro-méditerranéen de transport. Les opérateurs privés seront les premiers bénéficiaires de ce réseau ; il est nécessaire qu'ils s'organisent, se fédèrent et jouent pleinement le jeu d'un marché de transport euro-méditerranéen ouvert et intégré. Ceci est dans leur intérêt, et dans l'intérêt du consommateur final. Et je ne peux que me réjouir à cet égard que soit prévue en 2006 une conférence régionale sur le rôle de l'industrie du fret dans la chaîne multimodale de transport.

Conclusion

En conclusion, je voudrais rappeler brièvement quels sont les grands objectifs que nous poursuivons aujourd'hui en nous réunissant à Marrakech. Il s'agit bien entendu de faire ensemble le bilan de 10 années de Partenariat euro-méditerranéen dans le domaine des transports, mais il s'agit surtout de donner un nouvel élan à cette coopération, en adoptant des Conclusions axées sur une série de recommandations opérationnelles qui guideront notre coopération future et la poursuite de la réforme du secteur des transports dans la région.

Nous souhaitons que cette 1^{ère} Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur les Transports soit à l'image de notre Partenariat, c'est-à-dire participative et basée sur un véritable dialogue.

Je compte sur votre engagement personnel pour que cette conférence soit un succès, et je vous propose dès à présent d'entamer nos travaux.